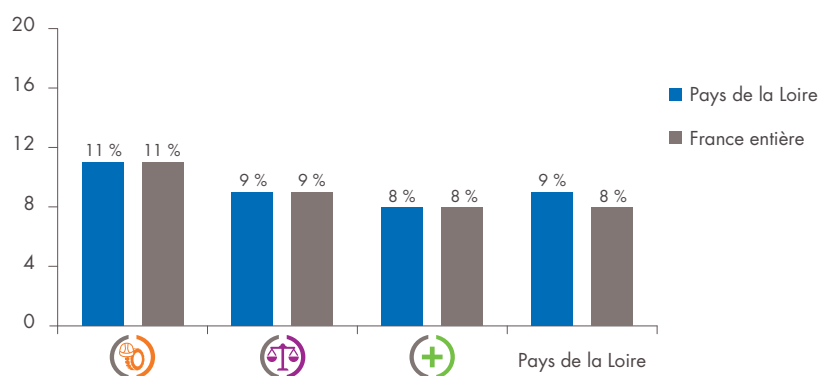




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Taux de chômage annuel¹ par secteur professionnel



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



TAUX DE CHÔMAGE ANNUEL MOYEN PROCHE DES MOYENNES NATIONALES

- Le secteur cadre de vie-technique connaît un taux moyen de chômage régional supérieur à celui des deux autres secteurs.
- Le taux régional du secteur juridique est identique à la moyenne régionale.
- Le secteur santé se situe au niveau de la moyenne régionale. Le poids de ce secteur en termes d'effectifs impacte fortement la moyenne régionale, tous secteurs confondus, et explique que celle-ci se situe un point au-dessus de la moyenne nationale.

1. Taux de chômage global annuel de branche = $\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.



TAUX DE CHÔMAGE

Les effectifs régionaux de plusieurs branches sont trop faibles pour être désagrégés sur cet indicateur.

Une branche présente un taux de chômage annuel supérieur à la moyenne régionale : les entreprises d'architecture.

Taux de chômage annuel par branche professionnelle

Branches professionnelles	Pays de la Loire	France
	11 %	11 %
	13 %	6 %
	NS*	13 %
	NS*	7 %
	NS*	8 %
	9 %	9 %
	NS*	7 %
	9 %	9 %
	NS*	8 %
	NS*	9 %
	8 %	8 %
	9 %	10 %
	NS*	8 %
	9 %	9 %
	8 %	6 %
	8 %	7 %
Pays de la Loire	9 %	8 %

* NS : Non significatif



11 % des salariés du secteur cadre de vie-technique de la région ont connu une période de chômage indemnisé en 2013, soit un taux identique à la moyenne nationale.